

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SONNAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Correspondance romaine. — V Le carême à Montréal : 10 A la Cathédrale ; 20 à Notre-Dame. — VI En France : L'œuvre des persécuteurs. — VII Prières des Quarante-Heures. — VIII La Saint-Thomas d'Aquin au grand-séminaire.

AU PRONE

Le dimanche, 22 mars

On annonce :

La fête et la solennité de l'Annonciation ;

Dans le dioc. de Montréal, l'annivers. de l'élection de Mgr l'archevêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 22 mars

Messes basses partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Messe du III dim. du Carême (1), *semi-double privil.* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^e *Omnipotens* ; préf. du Carême.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De S. JOSEPH, comme au 19 mars, *double de 1^e cl.* ; mém. du 3^e dim du Carême ; préf. du Carême ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de S. Thuribe et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 29 mars

Comme la solennité de l'Annonciation qu'on fait en ce jour exclut tout autre office non privilégié, (Rubr. génér. du brév., titre x, n. 1), on ne peut en ce jour, chanter aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi ; décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754). J. S.

(1) Voir le No du 25 février 1907.